

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 octobre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 DASES 257** Conventions avec le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) et avec le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du cofinancement par le Fonds Européen Asile, Migration et Intégration (FAMI) du projet d'accueil et d'accompagnement des mineurs en errance de la Goutte d'Or.

**Mme Dominique VERSINI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29 et L2122-22 ;

Vu le règlement (UE) n°516/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 portant création du Fonds «Asile, migration et intégration», modifiant la décision 2008/381/CE du Conseil et abrogeant les décisions n ° 573/2007/CE et n ° 575/2007/CE du Parlement européen et du Conseil et la décision 2007/435/CE du Conseil ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'approuver le projet présenté au Fonds Européen Asile Migration Intégration et de l'autoriser à signer des conventions ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Le Conseil de Paris approuve le projet présenté au Fonds Européen Asile Migration Intégration (FAMI) d'accueil et d'accompagnement des mineurs en errance de la Goutte d'Or, sur la période 2018-2020, dont le coût total maximum éligible est de 3 239 377,76 € et pour lequel une subvention maximum du FAMI de 2 429 533,32 € est sollicitée.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention attributive de la subvention du FAMI avec le Ministère de l'Intérieur, autorité de gestion du FAMI.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de partenariat avec le Centre d'action sociale protestant, partenaire du projet.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**